



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 15310

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la situation des deux hôpitaux ardennais situés à Charleville-Mézières et à Fumay. Le personnel de ces hôpitaux est actuellement en grève. Le mouvement de revendication porte essentiellement sur le manque de moyens budgétaires de ces centres hospitaliers se traduisant, de fait, par un sous-effectif permanent et par des redéploiements de postes en l'absence de création d'emplois. Cela n'est pas sans conséquences sur les conditions de travail du personnel ainsi que sur la qualité des soins apportés aux malades. Les syndicalistes CGT ont donc décidé d'occuper les bâtiments administratifs des hôpitaux de Charleville-Mézières et de Fumay, conséquence directe du refus de la part du directeur régional de l'hospitalisation d'engager des discussions pour trouver des solutions alternatives aux problèmes rencontrés, exprimant pourtant une démarche animée par un souci de démocratie le plus évident. En conséquence, elle lui demande d'intervenir auprès du directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation pour que des discussions puissent être engagées dans le but de trouver toutes issues favorables pour assurer le bon fonctionnement de ces centres. Cette mobilisation traduit, d'une manière générale, les inquiétudes relatives à l'avenir réservé à la santé de proximité

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a attiré l'attention du secrétaire d'Etat à la santé sur les mouvements de grève engagés au mois de mai dernier par les personnels des hôpitaux de Charleville-Mézières et de Fumay en raison de leurs inquiétudes quant à la situation budgétaire de ces établissements. Ces conflits ont été suivis avec attention par le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation de Champagne-Ardenne comme par le secrétaire d'Etat à la santé. Le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation avait fait connaître aux syndicats qu'il était disposé à les recevoir pour entendre leurs revendications, les négociations ne pouvant intervenir qu'entre les personnels et les directions des établissements. Il avait réitéré cette invitation dans un communiqué de presse. Les syndicats avaient refusé cette rencontre. Il est à noter que la directrice de l'hôpital local de Fumay avait, dans un premier temps, été séquestrée par certains membres du personnel et n'avait en conséquence pas jugé possible de mener des discussions dans ces conditions. Le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation est alors intervenu auprès de M. le maire de Fumay afin que ces discussions puissent avoir lieu dans les locaux de la mairie, en présence de ce dernier. Le mouvement de grève a cessé à la suite de ces négociations. Il convient de préciser que l'hôpital local de Fumay a obtenu en 1998 des moyens financiers en augmentation par rapport à 1997 : + 2,49 % hors mesures salariales. Par ailleurs, un dispositif d'accueil des urgences a été mis en place à titre expérimental : des moyens financiers pérennes pourraient être octroyés à l'établissement après évaluation de ce dispositif. Le budget du centre hospitalier de Charleville-Mézières a également progressé en 1998 : + 2,05 % hors mesures salariales. L'établissement s'est engagé dans un projet immobilier très conséquent qui mobilise l'ensemble de ses excédents financiers ainsi qu'une partie de la dotation régionale pour constituer l'autofinancement nécessaire. La situation du centre hospitalier en général et l'organisation des soins en particulier font l'objet de discussions approfondies entre le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation, le président du conseil d'administration et le directeur. Dans le contexte

actuel de nécessaire maîtrise des dépenses de santé, le secrétaire d'Etat à la santé et le directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation portent une attention particulière à ce que l'activité de ces établissements se poursuive dans les meilleures conditions possibles.

Données clés

Auteur : [Mme Muguette Jacquaint](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15310

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 juin 1998, page 3118

Réponse publiée le : 26 octobre 1998, page 5937